

Saint Louis IX

Publié le 24 août 2023 · 19 min de lecture



Roi de France (1214–1270)

Fête le 25 août.



Voici un homme qui sut être un Saint au milieu d'une cour, à son foyer, à la tête des armées et parmi les mille soucis qu'apporte le gouvernement d'un royaume. Grand roi, valeureux capitaine, admirable père de famille, justicier ferme et sage, père de son peuple, Louis IX est l'une des plus belles gloires de la France en même temps que de l'Eglise catholique.

Louis de Poissy.

Petit-fils du victorieux Philippe-Auguste et fils du brave Louis VIII, surnommé le *Lion*, et de Blanche de Castille, il naquit au château de Poissy, près de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), le 25 avril 1214, et fut baptisé dans cette ville, qu'il aima au point de signer parfois *Louis de Poissy*, en souvenir de son baptême.

Il reçut dans sa jeunesse une culture intellectuelle très soignée qu'il développa toute sa vie. Chose rare à l'époque chez les nobles voués par leur naissance au métier des armes, il lisait le latin à livre ouvert. Ses goûts intellectuels le porteront plus tard à constituer la bibliothèque de la Sainte-Chapelle avec un nombre imposant de livres transcrits à ses frais dont plusieurs exemplaires des Pères de l'Eglise. Il y étudiait volontiers à ses heures de loisir et ce trésor était ouvert aux savants du royaume.

Le meilleur de son éducation, il le dut à sa pieuse et prudente mère. Tout le monde sait la belle parole qu'elle lui répétait souvent :

– *Mon fils, je vous aime par-dessus toutes les créatures ; pourtant, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un seul péché mortel.*

En 1226, à la mort de son père, le jeune Louis fut sacré à Reims, le 29 novembre ; il fut déclaré majeur en 1234 et il épousa à Sens, le 27 mai de la même année, Marguerite de Provence, qu'il aima tendrement et de qui il eut onze enfants.

Sur le trône de France : l'apogée de la monarchie capétienne.

Le jeune roi était déjà cher à tout son peuple qu'il édifiait par une douceur charmante, une intrépi-

dité toute française, une égalité d'âme inaltérable, un grand amour pour la justice, et surtout par la piété la plus tendre.

Louis récitait chaque jour ou se faisait réciter par les religieux dont il était toujours entouré les heures canoniales. Ses voyages, ses expéditions guerrières, ses maladies même n'apportèrent aucun changement à la régularité de cette pieuse pratique.

Chaque vendredi, plus souvent même, sauf empêchement, il se présentait au tribunal de la pénitence. Après l'absolution, il tendait humblement le dos au prêtre, exigeant qu'il lui donnât des coups d'une discipline dont les cinq cordeles de fer lui déchiraient quelquefois la peau.

A cette époque, où la communion fréquente était tombée en désuétude, il communiait régulièrement à tout le moins à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption, à la Toussaint, à Noël et à la Purification.

Il avait l'habitude de laver les pieds tous les samedis à un grand nombre de pauvres, et donnait souvent la préférence aux aveugles. Plusieurs fois témoin de cet acte d'humilité, Joinville, sénéchal de Champagne, son ami et confident, lui en manifesta un jour sa surprise : « Lavez-vous les pieds aux pauvres le grand Jeudi ? lui demande le roi. – Pour Dieu ! non, répondit Joinville avec franchise, jamais je ne laverai les pieds de ces vilains. – Vraiment, reprit le saint roi, ce n'est pas bien dit, car vous ne devez pas avoir en dédain ce que Dieu a fait pour notre enseignement. Je vous prie, pour l'amour de Dieu et de moi, de vous accoutumer à les laver. »

Une autre fois, le roi demanda au même sire de Joinville : « Quelle chose est Dieu ? » Le sénéchal répondit : « C'est chose si bonne que meilleure ne peut être. – Vraiment, reprit-il, c'est bien répondu. Or, je vous demande lequel vous aimeriez le mieux, ou d'être lépreux ou d'avoir fait un péché mortel ? » Le sénéchal, qui ne mentit jamais, lui répondit : « J'aimerais mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. – Vous avez parlé comme un jeune étourdi, lui dit alors le saint roi, car il n'y a pas de lèpre si hideuse comme d'être en péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable au diable. »

Comme on lui reprochait quelquefois de donner trop de temps à la piété, il répondait :

– *Les hommes sont étranges ; on me fait un crime de mon assiduité à la prière ; on ne dirait mot si j'employais le double de temps à jouer aux dés ou à courir par les forêts pour la chasse aux bêtes ou aux oiseaux.*

Si Louis savait si bien gouverner son âme, il était encore plus admirable dans le gouvernement de ses Etats : jamais, ni avant ni après lui, la France ne goûta une tranquillité plus profonde, une prospérité plus merveilleuse. Le Pape Urbain IV, dans une lettre, l'appelle « un ange de paix ». Toutes les autres nations de l'Europe, sous son règne, étaient dans le trouble ; seuls, les Français jouissaient d'une quiétude parfaite.

Son esprit de justice et de désintéressement inspirait une telle confiance que le roi d'Angleterre et ses barons firent en 1264 le voyage d'Amiens pour le prendre comme juge de leurs différends, Louis servit également d'arbitre entre le duc de Bretagne et le roi de Navarre.

Le saint roi s'efforçait de bannir de ses Etats, par de sages lois, tous les dérèglements impies, les jeux de hasard, le blasphème, le luxe des femmes et les chicanes dans les procès. Il est aussi le premier qui ait interdit le duel en France.

Ses envoyés allaient dans toutes les provinces rendre la justice en son nom : il les surveillait sévèrement. Ses oreilles étaient toujours prêtes à recevoir les plaintes, à écouter les causes de ses sujets, sans que personne osât les empêcher d'approcher de lui. Dans ses promenades, soit dans son jardin, à Paris, soit au bois de Vincennes, il se mettait à l'ombre d'un arbre pour juger sans forme de procès leurs différends. Ni la richesse ni la noblesse ne faisaient fléchir sa conscience, plus d'une fois il défendit la veuve pauvre et délaissée contre le puissant seigneur coupable d'injustice.



Saint Louis rendant la justice à Vincennes.

Le bon aloi, devenu légendaire après lui, de sa monnaie offre un autre trait de son amour de la justice. Lorsque, sous Philippe le Bel, l'Etat prélèvera les impôts en pièces sonnantes et trébuchantes pour rendre ensuite à la circulation, sous les mêmes dénominations, des pièces d'un titre inférieur, le peuple, ruiné par ce procédé malhonnête, demandera à grands cris qu'on lui rende la monnaie de saint Louis.

Plein de respect pour tous les conseils du Pape, il recherchait auprès des religieux et du clergé les lumières dont il avait besoin pour gouverner sagement : saint Thomas d'Aquin et saint

Bonaventure, puis Guy Foucaud et Simon de Brion, devenus respectivement Clément IV et Martin IV, enfin Robert de Sorbon, fondateur du célèbre collège de la Sorbonne, s'assirent plus d'une fois à sa table.

En même temps, il faisait bâtir des hôpitaux, dont le plus célèbre est celui des Quinze-Vingts, à Paris, édifié en 1260 en faveur d'une confrérie d'aveugles ; il fondait des abbayes et des couvents ; il distribuait d'incalculables aumônes, nourrissait quotidiennement dans son palais et, souvent, servait à table plus de cent pauvres.

Ses largesses s'étendaient jusqu'aux régions de l'Orient. Pour lui témoigner sa reconnaissance, l'empereur latin de Constantinople consentit, en 1241, à se dessaisir en sa faveur des reliques de la Passion, en particulier de la sainte Couronne d'épines.

Louis se rendit au-devant des religieux Dominicains qui revenaient porteurs de ce don précieux. Lorsqu'il les rencontra, il ne put contenir ses larmes, et, chargeant les insignes reliques sur ses royales épaules il entra pieds nus dans la ville. Pour les placer honorablement, il fit construire, dans son palais de Paris, un magnifique oratoire, connu depuis sous le nom de la « Sainte-Chapelle ». C'est là qu'il vaquait ordinairement aux exercices de piété, et qu'il passait parfois les nuits en prière.

Le chevalier sans peur et sans reproche : sa première Croisade.

La sainteté ne contrariait pas chez lui le développement des qualités guerrières : il le montra d'une manière éclatante en culbutant, en 1242, à Taillebourg et à Saintes, des vassaux rebelles et les Anglais venus à leur secours. Sa valeur nous apparaîtra dans la suite sur d'autres champs de bataille plus illustres.

Vers la fin de l'année 1244, Louis fut atteint d'une maladie qui le conduisit en peu de temps aux portes du tombeau. La reine Blanche, cependant, conservait une lueur d'espérance : elle fit apporter la Croix du Sauveur, la Couronne d'épines et la sainte Lance, et, les approchant du corps immobile de son fils, elle s'écria : « Seigneur Jésus, rendez gloire, non pas à nous, mais à votre nom. Par ces instruments vénérables, avec lesquels vous apparaîtrez au jour du grand jugement, sauvez aujourd'hui le royaume de France en sauvant son monarque ! »

A peine cette prière était-elle achevée que le roi se mit à remuer les lèvres ; puis, ayant fait quelques mouvements convulsifs, il prononça ces paroles avec effort : « L'Orient est venu d'en haut me visiter, il m'a ramené d'entre les morts. » A partir de ce moment, il se considéra comme tenu par un engagement sacré à entreprendre l'expédition de Terre Sainte.

Le 12 juin 1248, tous les préparatifs étaient achevés. Louis confia la régence à sa mère et se rendit à Saint-Denis, accompagné de la reine son épouse, de ses frères, et des principaux seigneurs qui devaient le suivre à la Croisade. Il y reçut de la main du légat du Pape l'oriflamme avec la panetière et le bourdon, qui étaient les insignes du pèlerin, et s'éloigna de Paris ; il voulut s'arrêter à Lyon, afin de faire sa confession à Innocent IV qui s'y trouvait, et de recevoir l'absolution de ses péchés avec la bénédiction apostolique.

Partie d'Aigues-Mortes le 28 août 1248, l'armée chrétienne débarqua le 17 septembre à Chypre,

choisie comme base d'opérations, et où elle s'attarda malheureusement jusqu'au 30 mai 1249. La conquête de l'Egypte fut jugée nécessaire pour la délivrance et l'occupation durable de la Terre Sainte. C'est pourquoi le 4 juin, la flotte chrétienne se présenta devant Damiette. Le rivage était défendu par une armée innombrable de Sarrasins. Mais, comme la mer n'est pas profonde sur cette côte, il fallut quitter les grands vaisseaux pour entrer dans les galères et les barques. On ne trouva pas même assez d'eau pour aborder dans ces bâtiments plats. *Montjoie Saint-Denys !* s'écria alors Louis (c'était le cri de guerre des Français) ; et, le casque en tête, le bouclier au cou, l'épée à la main, il s'élança dans les flots.

L'armée imita l'exemple de son chef, et, au bout de peu de temps, les infidèles, culbutés, prenaient la fuite : leur terreur fut si grande que, pendant la nuit, ils abandonnèrent Damiette, où les chrétiens entrèrent le lendemain sans coup férir. Le roi fit aussitôt chanter un *Te Deum* pour remercier le Seigneur. Malheureusement, les vainqueurs n'imitèrent pas les vertus de leur chef, et beaucoup attirèrent par leurs péchés le châtiment de Dieu.

Les croisés remportèrent sur les musulmans la meurtrière victoire de Mansourah (8 février 1250). « Jamais, raconte Joinville enthousiasmé en parlant de saint Louis, je ne vis plus beau chevalier ; car il paraissait au-dessus de tous ses gens, les dépassant des épaules, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main... Six Turcs étaient venus saisir le cheval du roi par le frein et l'emmenaient prisonnier ; et lui tout seul s'en délivra, à grands coups qu'il leur donna de son épée. Et quand ses gens virent la défense que faisait le roi, ils prirent courage... »

Une épidémie de dysenterie accula bientôt les vainqueurs à la retraite qui devint désastreuse sous la pression incessante de leurs adversaires. Le seul moyen d'échapper à la mort était de se rendre ; mais Louis répondait à ceux qui lui donnaient ce conseil :

– *A Dieu ne plaise que je me rende à païen ou à Sarrasin !*

– *Eh ! Sire, lui disaient ses frères, les comtes de Poitiers et d'Anjou, pour Dieu ! faites-le, faites-le ! Vous voyez que nous sommes sans munitions, et que nous mourrons tous ici de faim ou de maladie, au lieu que nous pourrions être délivrés par rançon.*

Les autres chevaliers joignirent leurs instances à celles des seigneurs ses frères, et l'intrépide monarque ne chercha plus à se raidir davantage contre une dure nécessité. Il fit appeler un émir et lui déclara qu'il consentait à déposer les armes à la condition que la vie de ses gens et la sienne seraient sauvées.

Le roi captif.

Le royal vaincu fut alors dépouillé de ses vêtements, on le laissa presque nu, après avoir chargé de lourdes chaînes de fer ses pieds et ses mains. Un pauvre Arabe, ému de pitié au spectacle du premier des rois chrétiens ainsi garrotté et maltraité, lui jeta un vieux manteau sur les épaules. Mais saint Louis paraissait insensible à ses propres souffrances : aucun murmure, aucune plainte ne s'échappait de ses lèvres ; on le voyait seulement pâlir, lorsque les infidèles blasphémaient le nom du Christ. Un jour, cependant, où ces misérables foulèrent aux pieds une croix pour insulter

à la foi chrétienne, il se redressa plein d'une légitime colère sur son grabat ; son regard de feu faisait entendre ce que sa langue ne pouvait dire.

Sa grandeur d'âme, sa patience, son courage au milieu des épreuves n'émerveillaient pas moins les musulmans que la valeur dont il avait fait preuve dans les combats. Les émirs ayant assassiné leur sultan, plusieurs proposèrent de choisir pour souverain le roi de France, à qui Dieu venait de rendre la santé ; et ils l'auraient élu s'ils avaient pu espérer que Louis renoncerait au Christ.

Le roi finit par s'accorder avec les émirs sur les conditions suivantes : il payerait un million de pesants d'or pour la délivrance de tous ses soldats et rendrait la ville de Damiette pour sa personne, car « un roi de France, disait-il, ne se rachète pas avec de l'argent ».

Séjour en Orient.

Après la fin de sa captivité, Louis resta quatre ans en Orient, s'occupant de libérer les chrétiens que les musulmans avaient réduits en esclavage, instruisant par lui-même ou par ses clercs les infidèles qui voulaient se convertir, faisant des pèlerinages aux Lieux Saints de Palestine, relevant les villes et les citadelles. Toutefois, il n'osa pas aller à Jérusalem, qu'il n'avait pas eu le bonheur de délivrer.

La renommée de ses vertus se répandit au loin : les peuples des pays les plus éloignés désiraient le voir et l'entretenir. Un jour, une troupe nombreuse d'Arméniens allant en pèlerinage à Jérusalem vint trouver Joinville pour le prier de leur montrer « le saint roi ». Le sénéchal se rendit aussitôt dans le pavillon où Louis était assis :

– *Sire, lui dit-il, il y a là dehors un grand peuple de la grande Arménie qui vont à Jérusalem, et ils me prient de leur montrer le saint roi. Cependant, je n'aspire pas encore à baiser vos reliques.*

Le monarque rit *moult* (très) *clairement* et lui dit avec beaucoup de simplicité de les aller quérir. Après l'avoir vu et lui avoir parlé, les Arméniens se retirèrent édifiés de la vertu du prince.

Sur ces entrefaites, Louis apprit la mort, survenue le 26 novembre 1252, de la reine Blanche, sa mère ; cette nouvelle le détermina à revenir pour mettre ordre aux affaires du royaume.

Sur le navire, le roi fit dresser un autel, avec un tabernacle magnifiquement orné, où le légat du Pape permit de placer la Sainte Eucharistie. C'est là que Louis aimait à venir prier, surtout aux heures difficiles. Il avait grand soin de l'âme des passagers et des matelots. Par son ordre, tous devaient assister à trois sermons par semaine, et il les exhortait lui-même à purifier leur conscience.

– *S'il arrive, ajoutait le roi, que l'un de vous soit nécessaire aux manœuvres tandis qu'il se confessera, j'irai volontiers moi-même occuper sa place, tirer les cordages et faire tout ce qu'il eût fait.*

Seconde Croisade – La mort en terre étrangère.

Cependant, les chrétiens d'Orient imploraient continuellement le secours de ses armes, et leurs plaintes retentissaient d'une manière douloureuse au fond de son cœur. Il pensait toujours à une seconde Croisade ; il s'y résolut enfin, et, au mois de février 1270, il se mit en chemin, après avoir fait son testament.

Comme le roi de Tunis lui avait promis de se faire chrétien s'il voulait descendre en Afrique, Louis, brûlant du désir « d'être le parrain d'un tel filleul », fit voile de ce côté. Mais il fut cruellement trompé dans son attente, car le traître qui l'appelait s'opposa à son débarquement. Louis envoya son chapelain lui porter une déclaration de guerre ainsi conçue : « Je vous dis le ban de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Louis de France, son sergent. » Mais le « sergent du Christ » ne put réaliser son dessein. Il fut atteint de la fièvre pestilentielle que l'air malsain, les chaleurs étouffantes, la disette des vivres avaient occasionnée dans l'armée.

Se voyant à l'extrémité, Louis fit appeler son fils aîné, Philippe, et lui remit un de ses *Enseignements* écrits de sa main, où il avait rassemblé les conseils les plus sages pour le gouvernement de ses Etats et pour sa conduite privée.

Je te recommande avant toute chose, mon cher fils, disait-il, de t'appliquer de tout ton cœur à aimer Dieu, car celui qui ne l'aime point ne peut être sauvé. Garde-toi de rien faire qui lui déplaît, de commettre aucun péché mortel, et souffre plutôt toute espèce de peines et de misères que de tomber dans ce malheur... Confesse-toi souvent, et choisis pour cela des confesseurs sages et expérimentés, qui aient de la lumière et de la vigueur pour te porter au bien et te détourner du mal... Si tu retiens quelque chose du bien d'autrui par toi ou tes officiers, et que le fait soit certain, rends-le sans délai ; s'il est douteux, fais-le éclaircir promptement et soigneusement. Tu dois mettre toute ton application à faire vivre tes sujets en paix et en justice... Aie soin d'avoir de bons gouverneurs et de bons juges et informe-toi souvent de leur conduite...

Il exhorta aussi ses principaux officiers à se comporter en véritables serviteurs de Jésus-Christ, à n'être pas mahométans par les mœurs, tandis qu'ils faisaient une profession si authentique d'être chrétiens en exposant leur vie pour la Sainte Eglise.

Il se fit mettre ensuite sur un petit lit couvert de cendres ; puis, ayant prononcé ces paroles du Roi Prophète : « J'entrerai, Seigneur, dans votre maison, et je bénirai votre nom », il rendit son âme à Dieu. On était au 25 août de l'an 1270.

Du haut du ciel, le saint roi protégea son armée. Son fils aîné, Philippe III le Hardi, fortifié par l'arrivée de son oncle Charles d'Anjou, roi de Naples, remporta deux victoires sur les Tunisiens, conclut une paix honorable, et revint en France, ensevelir à Saint-Denys les précieux restes de son père.

Sa mémoire et son culte.

A la suite d'une enquête canonique, où parmi les témoins entendus figure, en 1282, le chroniqueur Joinville, Louis IX a été inscrit au catalogue des Saints par Boniface VIII, le dimanche 11 août 1297, à Orvieto. Après la canonisation, le 25 août 1298, eut lieu l'élévation du corps : une partie des reliques fut transportée à la Sainte-Chapelle. Son cœur avait été, à la demande de Charles d'Anjou, frère du défunt, laissé en Sicile, à l'abbaye de Monreale.

Sa fête, de rite semi-double pour l'Eglise universelle depuis Paul V (29 novembre 1618), a été élevée pour la France au rite double majeur par saint Pie X (14 janvier 1914).

A l'heure actuelle [1933], Notre-Dame de Paris possède plusieurs reliques de saint Louis : sa mâchoire inférieure et une côte, une partie de son cilice et sa discipline en fer. Enfermées dans un reliquaire-buste, elles sont exposées le 25 août à la grand'messe capitulaire et offertes à la vénération des fidèles. Jusqu'à la Révolution, l'Académie française faisait prononcer chaque année son panégyrique.

En souvenir de son ancêtre, Louis XIV, en 1693, plaça sous le nom et le patronage de saint Louis l'Ordre de chevalerie destiné à récompenser le mérite militaire.

A. L.

Sources consultées. – *Mémoires du sire de Joinville*, édition Natalis de Wailly. – Henri Wallon, *Saint Louis et son temps*. – J.-A. Félix-Faure, *Histoire de saint Louis*. – Lecoy de la Marche, *Saint Louis, son gouvernement et sa politique*. – M. Sepet, *Saint Louis* (Collection *Les Saints*). – (V. S. B. P., n^{os} 238, 652 et 1121.)

Source : laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/saint-louis-ix

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France